Bulletin d'information

# CAVEIRAC Magazine

Juin 2022

Edition

COMMUNE DE CAVEIRAC

Ne pas jeter sur la voie publique

# Edito du Maire

Chères Caveiracoises, Chers Caveiracois,

Les derniers mois auront été marqués par les crises Covid successives, des élections présidentielles qui ont mis en évidence les inquiétudes et les interrogations de nos concitoyens, et depuis fin février dernier la guerre en Ukraine.

Vos élus, face à cette conjoncture particulière, restent plus que jamais mobilisés pour porter avec vous plusieurs projets et travaillent pour que Caveirac demeure un endroit où il fait bon vivre. Parmi ces projets, lancés cette année, citons la création d'un espace sportif type « city stade » au cœur des écoles, couplée avec la réalisation d'un parking afin de faciliter le stationnement des parents et ainsi renforcer la sécurité des enfants. Nous continuons à travailler également pour restaurer notre réseau routier communal, durement éprouvé par les évènements climatiques de l'automne dernier.

La préoccupation environnementale est également un axe d'action privilégié de votre municipalité : la rénovation énergétique des Ecoles, de la Cantine, de la Crèche et du CNFPT est en cours d'achèvement. Dans le même ordre d'idées, l'installation d'un composteur collectif à Caveirac est la traduction de la mise en en œuvre des solutions locales et concertées que vos élus souhaitent ainsi développer pour favoriser le développement durable et la préservation de notre environnement.

Le financement de ces investissements donne lieu à une recherche active et permanente de subventions et aides auprès de nos partenaires institutionnels. L'autofinancement reste malgré tout le moyen privilégié, et dans ce cadre, la maitrise de nos finances publiques guide nos choix et nos orientations afin de garantir un programme d'investissement pluri annuel cohérent et viable.

Caveirac c'est aussi un tissu associatif et culturel riche. Avec l'allègement des restrictions sanitaires, bien des évènements auxquels nous sommes attachés peuvent enfin se tenir à nouveau et la vie municipale reprend peu à peu ses droits avec de nombreuses animations à venir où j'espère vous y retrouver nombreux !

Je souhaite que cet été qui arrive vous soit agréable.

# Sommaire


Edito ..... 2
Finances ..... 3-6
CCAS ..... 7
Prévention & sécurité ..... 8
Travaux aux écoles et à la crèche... 7
Centre de loisirs ..... 7
Travaux voirie ..... 10
Parking des écoles ..... 11
Parc photovoltaïque ..... 12
Cadrage sur les OLD ..... 12
Composteur partagé ..... 12
Médiathèque fête ses 10 ans ..... 13
Salon de l'artisanat, du commerce et de l' indépendant ..... 14
Guide du routard ..... 14
Hommage à Lucie et Jean Boissier, Lucie et Samuel Boissier ..... 15
Agenda ..... 16
Festivité rétrospective ..... 17
Tribune ..... 18
Etat civil ..... 19
Canicule ..... 20

Odile Giovannelli

# 2021

# un résultat budgétaire & financier excédentaire

**La gestion budgétaire 2021 se solde par un résultat excédentaire de : 572 870,89 €**

## LES DEPENSES REELLES : 3,200 M€

(Hors opérations d'ordre)

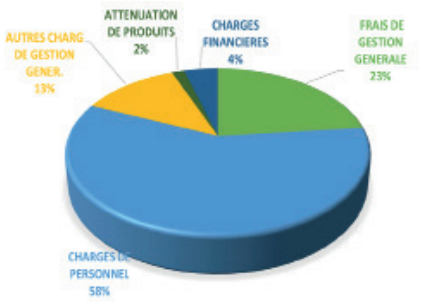


- Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses avec 58%.
- Ratio dépenses de personnel / nb habitants (communes entre 3 500 & 5 000 habitants) :
  - CAVEIRAC : 420 €
  - National : 433 €

Les dépenses en 2021 ont enregistré une hausse de 9,87% par rapport à 2020 mais qui est à relativiser : la gestion de l'exercice 2020 a subi les effets du confinement, de la fermeture des écoles et des services communaux. La crise sanitaire a été un frein également à l'organisation d'évènements culturels et sportifs. Ceci a eu pour conséquence de minorer le niveau réel des dépenses en 2020.

**L'année 2021 enregistre également pour la première fois, la taxation pour déficit de logements sociaux (308), soit 56200 €.**

- Conséquence des intempéries : 24 000 € de travaux supplémentaires sur les toitures des bâtiments communaux et de sécurisation électrique (cantine, crèche, maternelle)
- Hausse sensible des dépenses énergétiques : +6% effets combinés de l'augmentation des consommations (occupation des bâtiments sur une année complète) et des hausses successives des tarifs

## LES RECETTES REELLES : 4,788 M€

(Hors opérations d'ordre)

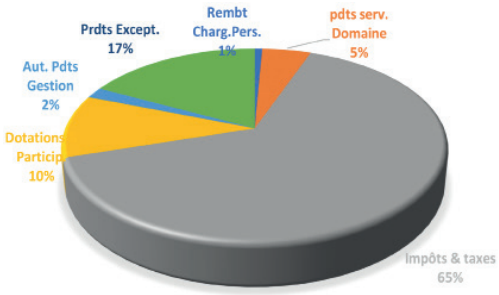


Les recettes ont progressé de +24,90%.

La vente des terrains des Dixmes explique la progression des recettes (produits exceptionnels).

Les produits des services du domaine et ventes diverses contribuent également à cette hausse :

- reprise de la facturation de l'occupation du domaine public
- encaissement des produits relevant des services de cantine et de garderie (confinement en 2020)

## LES INVESTISSEMENTS 2021 : 894 491 €

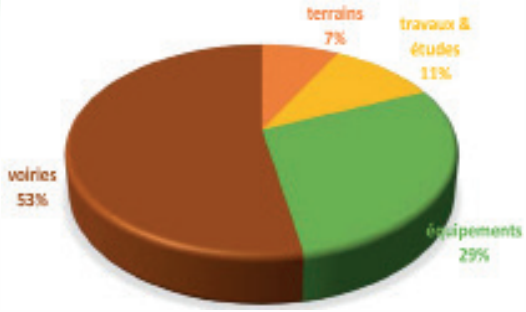


- **Achat de terrains 0,069 M€ M€, dont :**
  - Chemin de Bernis : 63 180 €
- **Programme de réhabilitation des voiries : 0,472 M€**
- **Les travaux & études : 0,096 €**
  - 0,027 M€ de travaux (0,017 M€ travaux pour la crèche, 0,005 M€ étanchéité toiture cantine, 0,006 M€ circuit chauffage central mairie)
  - 0,069 M€ de frais d'études (notamment diagnostic énergétique, diagnostic étude des sols et du parc du château, chemin de Bernis, city stade, extension du groupe scolaire…)
- **Les équipements : 0,257 €**
  - Les principales acquisitions :
    - Renforcement de la vidéo protection : 0,077 M€
    - Achat d'un camion : 0,035 M€
    - Renouvellement équipement informatique : 0,032 M€
    - Logiciels : 0,011 M€ (dont numérisation actes civils….)
    - Climatisation classes école élémentaire : 0,013 M€
    - Remplacement candélabres : 0,007 M€
    - Panneaux signalétiques, miroirs, barrières sécurité… : 0,007 M€
    - Divers matériels pour la police municipale : 0,006 M€

| PROGRAMME REHABILITATION VOIRIE | 295 962,19 € |
|---|---|
| rue de la bouvine | 23 242,74 € |
| chemin du bois de gantier | 52 706,28 € |
| rue des orfèvres | 4 988,46 € |
| rue de l'aspic | 46 562,11 € |
| rue de la juniperaie | 18 161,70 € |
| rue des pinsons | 1 187,16 € |
| coussins berlinois rue emile pouytes | 5 630,40 € |
| cheminement rue des écoles | 21 736,20 € |
| **TRAVAUX EFFECTUES INTEMPERIES** | |
| chemin de Bernis | 51 344,10 € |
| chemin de vermaciel | 45 282,42 € |
| chemin des sorbiers | 1 368,00 € |
| chemin les chataigniers | 23 752,52 € |
| **CHEMIN DES ROLES** | **176 520,20 €** |
| SMEG | 80 000,00 € |
| VOIRIE | 96 520,20 € |

### LES RESSOURCES EXTERNES 2021 :

- Subventions d'investissement : 236 692 €
- FCTVA : 123 037 €
- Taxe d'aménagement : 253 515 €
- Dépôts et cautionnements reçus : 60 €
- Produits des cessions : 801 133 € (vente de Terrains)

## LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2021 : 3 977 780 € capital restant dû fin 2021

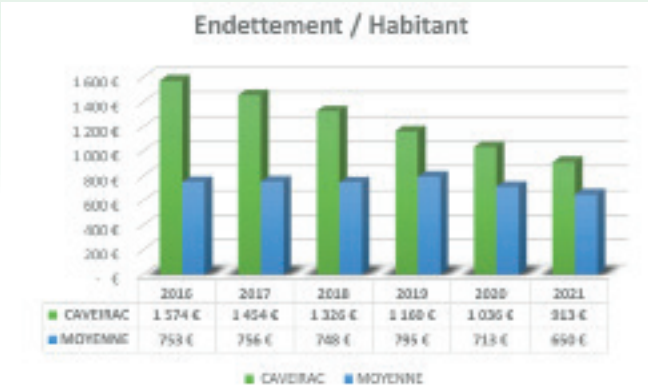


L'endettement par habitant se situe en dessous du seuil symbolique des 1 000 € mais reste au dessus de la moyenne nationale des communes comprises entre 3 500 et 5 000 habitants.

La commune continue de se désendetter. **En six ans, la dette a diminué de 2,348 M€ soit -37%.**

## Le BUDGET 2022 d'un montant de 4 267 382 €

a été voté lors du Conseil Municipal du 17 Mars dernier,
**sans augmentation des taux d'imposition.**

### DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 3,586 M€

(Hors opérations d'ordre)

Si les résultats de l'exercice 2021 demeurent satisfaisants, la construction du budget primitif 2022 intègre des facteurs nouveaux qui nécessiteront une vigilance accrue dans la gestion budgétaire.

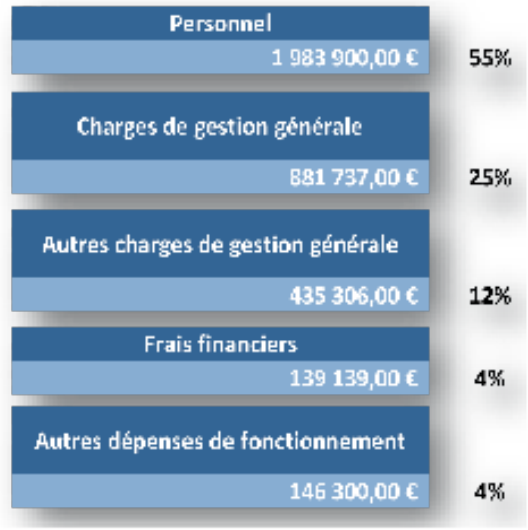


- L'intégration de nouvelles mesures statutaires et règlementaires en faveur des personnels au 1er janvier 2022 s'ajoute à l'extension en année pleine des mesures déjà intervenues au cours de l'année 2021,
- Le coût des dépenses énergétiques + 10%
- Les obligations en matière d'OLD (obligations légales de débroussaillement)
- La hausse des participations obligatoires : service incendie (SDIS), SIVU (équipements DFCI)…
- La contractualisation de nouveaux contrats de maintenance afin de garantir la pérennité des matériels et des installations
- Le prélèvement pour déficit de logements sociaux

### RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 3,828 M€

(Hors opérations d'ordre)

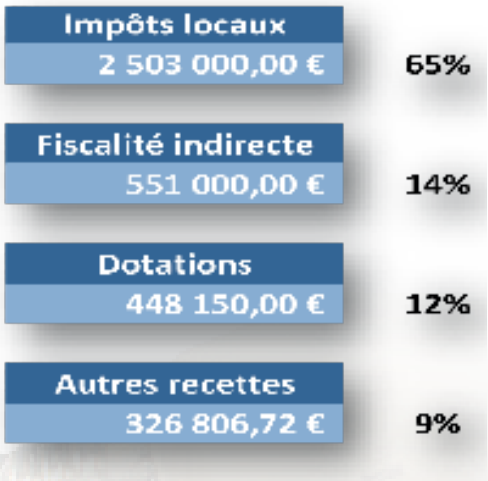


Avec 65%, les impôts et taxes constituent les ressources essentielles de notre collectivité (2,503M€).

Les contributions directes ont été évaluées à minima par prudence. Les bases ont été réévaluées de 3,4% correspondant à l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé sur un an. (Nov. 2020 à Nov. 2021).

Les taux d'imposition communaux en 2022 sont inchangés : TFPB 50,15% & TFPNB : 87,90%.

# LES INVESTISSEMENTS 2022 : 2,9 M€

Réalisation et concrétisation d'un certain nombre d'opérations immobilières et mobilières :

- La création d'un espace sportif au cœur des écoles, couplée avec la réalisation d'un parking afin de faciliter le stationnement des parents et ainsi renforcer la sécurité des enfants,
- La mise en œuvre de la route du Chemin de Bernis, préalable indispensable à l'implantation du lotissement prévu sur ce site,
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux (Ecoles, Cantine, Crèche et CNFPT),
- La poursuite de la réhabilitation des voiries, mises à mal lors des dernières intempéries,
- Le projet de réhabilitation d'équipements sportifs (restauration des courts de tennis) rendu nécessaire du fait de leur vétusté (un dossier de demande de subvention est en cours),
- Le renforcement de la vidéo protection avec l'installation de quatre nouvelles caméras, financée à hauteur de 50% par Nîmes Métropole,
- La fin de l'aménagement du RD 40,
- L'amélioration des conditions de travail avec l'acquisition d'un extracteur pour la cantine,
- La climatisation de classes des écoles élémentaire et maternelle.

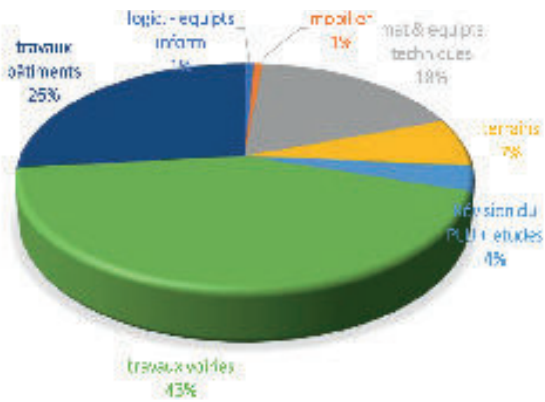


DEPENSES D'EQUIPEMENT : 2,9 M€

Opérations significatives :

| | |
|---|---|
| • Réhabilitation des voiries : | 640 000 € |
| • Rénovation énergétique : | 582 788 € |
| • Vidéo protection : | 60 000 € |
| • Chemin de Bernis : | 585 016 € |
| • Aménagement quartier des écoles : | 105 491 € |
| • DSP crématorium : | 166 930 € |
| • City stade : | 175 260 € |
| • Réhabilitation courts tennis : | 127 525 € |

Par ailleurs, deux opérations encore à l'étude, sont inscrites au BP 2022 pour des acquisitions de terrains et des études d'aménagement et de faisabilité.

- La grande Olivette,
- La DSP du Crématorium

- Annuité en capital emprunts : 481 715 €

Les ressources externes 2022 : 0,412 M€.

▶ Subventions d'investissement : 280 295 € dont,

- City stade école : 73 373 € (NM, Région, DETR)
- Rénovation énergétique : 159 600 € (DSIL, Région, NM)
- Lavoir : 23 787 € (PETR)
- Crèche : 18 550 € (CAF)
- Ecole numérique : 4 985 € (Etat)

▶ FCTVA : 80 000 €
▶ Taxe d'aménagement : 50 000 €
▶ Dépôts et cautionnements reçus : 1 500 €

Florence Dussaut

# Les habitants peuvent souscrire leur mutuelle communale

Le contrat qui propose plusieurs formules de garanties peut être souscrit par tous, sans emploi, actifs, retraités, jeunes et plus âgés y compris les artisans et commerçants.

*Sans questionnaire médical, avec une garantie immédiate et à vie.*

**Points forts :** Tarifs compétitifs, garantie obsèques, tiers payant national, assistance et un réseau de soins particulier.

Le cabinet Mutéo, représentant local de Miel Mutuelle, propose des rendez-vous tout au long de l'année afin de vous conseiller au mieux et de vous assister dans vos démarches.

## Nouveauté

> Depuis décembre 2020, vous pouvez résilier votre contrat mutuelle plus facilement grâce à la résiliation infra-annuelle, contactez votre correspondant pour comparer vos garanties !

> Un nouveau niveau de garanties dédié aux résidents en EHPAD

**Vous pouvez obtenir tous les renseignements**
auprès de votre correspondant
Mme Carole CALISTRI
Au 04 66 22 76 69 ou contact@muteo.fr

## Les jeudis de 14 à 16h

## Cinéma

CINEMA EN PLEIN AIR
MERCREDI 24 AOUT 2022

à 21 heures 30
aux Arènes de CAVEIRAC
Organisé par le service Culturel et le CCAS de la Mairie de Caveirac

Marc Servile

# Formation aux gestes de premier secours

Afin d'éviter des accidents dus à une intervention trop longue des secours, il est important que le maximum de personnes soit formé aux gestes de premier secours.
Bien que ces secouristes ne remplacent pas les professionnels, il existe une formation Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) qui s'adresse à des personnes âgées de 10 ans au minimum, elle permet d'appréhender l'ensemble des accidents de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque.
Il est important que les associations en bénéficient afin de mieux encadrer leurs adhérents.
Une première session a eu lieu fin décembre 2021. Cette formation s'est déroulée sur deux matinées, pour un total de 7 heures. Encadrée par deux moniteurs, la session a démarré par un rappel des connaissances de chaque participant. Appuyés de nombreux exemples, les stagiaires ont puisé dans leur mémoire afin de répondre aux différents scénarios. Des ateliers ont été mis en place afin de réaliser de façon pratique et concrète les bons gestes nécessaires aux premiers secours.
L'utilisation du défibrillateur a clôturé la formation, cet appareil facile d'utilisation, demande tout de même certaines connaissances acquises durant ce premier stage.
Il est toutefois indispensable de faire appel à des secouristes confirmés afin que l'état de la victime soit pris en compte par des professionnels avertis.

**Une nouvelle session devrait être proposée courant juin 2022.**

*Il est possible pour les lycéens titulaires de la carte région, de s'inscrire gratuitement.*

*Pour cela il suffit de se rendre sur le site : www.laregion.fr/-cartejeune et de choisir la formation PSC1.*

Numéros d'urgence :

Sapeur Pompiers 18
Police secours 17
Samu 15
Secours européen 112
Secours international 911
Personnes sourdes et malentendantes 114

Catherine Lapierre

# Des travaux plein les écoles ...et la crèche !

Ces vacances de printemps ont permis de réaliser des travaux conséquents aux écoles et à la crèche, suivis de près par Monsieur le Maire et les élus en charge des bâtiments. Chauffage, climatisation avec filtres anti virus dans les classes, suite de la réfection de la cantine et de la crèche, sans compter les divers travaux d'entretien…les différentes entreprises réquisitionnées n'ont pas chômé !

Mais gageons que ce qui a le plus réjoui les écoliers au retour des vacances, c'est le démarrage du City Stade, tant attendu par nos jeunes et leurs professeurs…ça y est, c'est bien parti !

# Vive les vacances !!!

Enfin un vrai lieu de vacances pour le centre de loisirs! Dès le lundi 25 avril, c'est au cœur de la pinède de Langlade que nos jeunes caveiracois et caveiracoises ont été accueillis par Téo, le directeur, et son équipe d'animateurs et d'animatrices enthousiastes, pour des vacances placées sous le signe de nombreuses découvertes.

Durant ces 15 jours qui suivaient Pâques, les enfants ont pu profiter des espaces de jeux extérieurs à disposition tels que la colline du moulin et la grande pinède, et d'un large choix d'activités manuelles mais aussi sportives.

Les plus petits (3/5 ans) ont ainsi eu la joie de profiter toute une journée des poneys du centre équestre de Maruejols venus s'installer au centre pour des balades et des ateliers jeux.

Les plus grands (6/12 ans) ont eu droit à une initiation au roller avec le Kroko club de Nîmes ainsi qu'à une sortie accrobranche à Sommières.

De l'avis de tous et toutes, ces vacances de printemps ont été riches de journées passionnantes et bien remplies. Rires et sourires ont réjoui les cœurs de l'équipe des francas qui s'est donnée sans mesure !! Une vraie réussite donc pour cette première à Langlade avec les copains de St Dionisy et de Langlade !

Rendez-vous cet été, du 8 juillet au 26 août,
pour de nouvelles aventures.

**Renseignements et réservations :**

Téo REBUFFAT 06.81.10.03.57 ou
par mail langlade@francas30.org

# Travaux de voirie

Pascal Miard

À la suite des inondations de septembre 2021, de nombreuses chaussées ont été gravement endommagées.

Des travaux de voieries ont été menés pour remédier aux dégradations qui limitaient la circulation. La partie concernant l'adduction d'eau et l'évacuation des eaux usées a été prise en charge par Nîmes Métropole, la voirie par la Mairie de Caveirac.

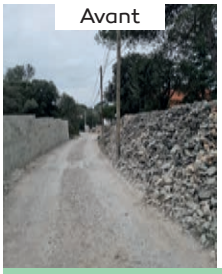

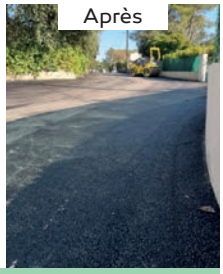


rue des Pastourelles, chemin des Sorbiers, impasse du Carreau de Lanes

réseau chemin de la Font d'Arque

De nombreux autres axes sont d'ores et déjà répertoriés pour une réfection qui sera conduite dans un plan pluriannuel en fonction du budget de notre commune.

Mise en sécurité de l'accès aux écoles par la rue des écoles : la réfection de la chaussée très dégradée permettra le passage des enfants et des poussettes ainsi qu'un accès handicapé.

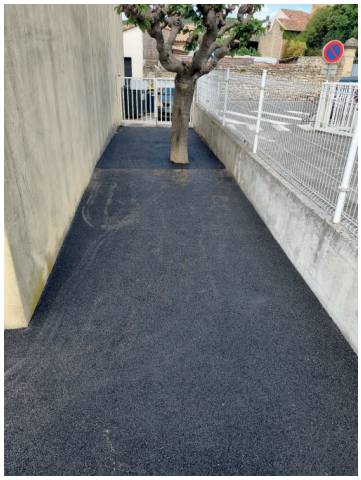

Cyril Guerre

# La réfection du Chemin de Bernis continue

Après la phase de dissimulation des réseaux secs (ELECTRICITE et PTT) par le SMEG, c'est au tour d'ENEDIS d'intervenir pour le renforcement du réseau qui va alimenter le nouveau transformateur. Interviendra ensuite Nîmes Métropole pour le réseau AEP et EU.
Nous commençons à percevoir le dessin de surface du futur chemin de Bernis. Le long de la future voie de circulation, un cheminement piétons et vélos permettra de rejoindre la voie verte et la zone commerciale en toute sécurité.

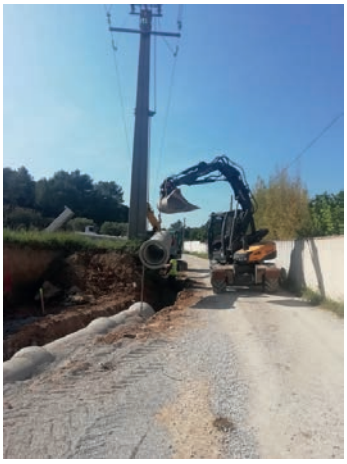

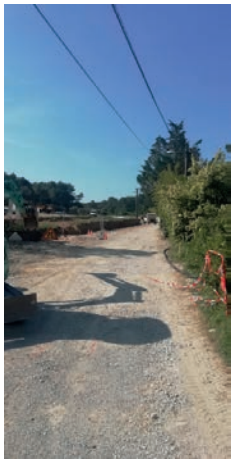

# Nouveau parking des écoles

Dans la continuité des travaux entrepris sur le site des écoles (renforcement des performances énergétiques de nos bâtiments, city stade, sécurisation de l'accès et aménagement d'un réseau pluvial) un emplacement dédié à l'impasse des Vignes permettra sur 4 000m² de pouvoir stationner les véhicules. On sait compter sur chacun des conducteurs pour faire preuve de civisme à l'approche et aux alentours du site des écoles, ceci pour préserver la sécurité de tous nos enfants.

Guillaume Baragnon

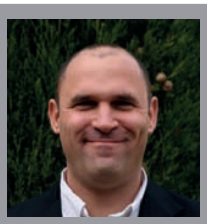

## Achèvement du parc photovoltaïque en juillet

C'était un projet de l'ancienne municipalité et nous l'avons enfin concrétisé au bout de 6 ans. La genèse de ce projet est la réhabilitation de l'ancienne décharge à ciel ouvert de Caveirac. Certes l'implantation du site et les contraintes environnementales ont nécessité un très large défrichement de la garrigue mais la nature saura reprendre rapidement ses droits.

Les caractéristiques du projet sont les suivantes : 268 tables composées chacune de 39 modules, inclinés à 15°, soit 10 452 modules au total, répartis sur une superficie d'environ 5,3 ha. L'achèvement des travaux et la mise en production du parc sont prévus pour le mois de juillet prochain.

Comme toute infrastructure humaine, le parc photovoltaïque est soumis aux obligations légales de débroussaillement sur une zone de 50 mètres autour du site. Cela offre un véritable coupe-feu entre la route de Sauve et la commune.

## Cadrage sur les OLD

L'année 2021 a vu une campagne exhaustive de contrôles dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillement (O.L.D.) avec une visite systématique de chaque parcelle concernée, c'est-à-dire celles situées à moins de 200 mètres de la zone de risque maximal en cas d'incendie. Certains administrés ont été surpris de recevoir, dès le mois d'octobre 2020, un premier courrier émanant d'un agent assermenté de l'Office National des Forêts (O.N.F.). Ce courrier informe le propriétaire qu'il y a eu contrôle visuel autour de sa maison et que les travaux de débroussaillement doivent être réalisés avant le printemps 2021 pour se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation. Puis, en mars 2021, une partie d'entre eux a reçu une contravention, émise par les services juridiques de l'ONF, pour non-respect des O.L.D.

Sachez que cette procédure et ces verbalisations n'ont d'autre but que celui de vous protéger d'un éventuel futur incendie. Merci aux personnes concernées de réaliser le débroussaillage nécessaire à leur sécurité et à celle des pompiers en cas d'intervention.

Pour de plus amples informations sur les O.L.D., la manière d'opérer et les suites de la procédure en cas de non-respect, vous pouvez vous rendre sur le site de la D.D.T.M., rubrique Débroussaillement en tapant « D.D.T.M. + débroussaillement » dans n'importe quel moteur de recherche sur Internet.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication et votre civisme qui participent à notre sécurité et à la sauvegarde de notre environnement commun.

## Un premier composteur partagé

Depuis le 6 avril 2022, jour de l'inauguration du premier composteur partagé de la commune, les habitants du centre-ville qui le désirent peuvent mieux diversifier leur tri des déchets. En plus des déchets recyclables avec l'utilisation des « poubelles jaunes » depuis de nombreuses années et le développement des déchetteries, ils ont la possibilité de trier les biodéchets pour en faire du compost.

Photo Mairie de Caveirac

Ce premier composteur, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole et la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers (DCTDM), se trouve rue de l'allée du Parc, derrière le parc du château et proche du centre. Le dispositif est composé d'un bac d'apport rempli par les usagers avec leurs biodéchets (épluchures, fruits et légumes abimés, coquille d'œuf, …), un bac de broyat, constitué de matières sèches, rempli par la mairie et disponible pour les usagers (voir explication sur place) et un bac de maturation, fermé à clef, géré par les référents compostage et les services de la mairie. Vous trouverez sur place un panneau explicatif pour bien comprendre son fonctionnement et ainsi permettre un bon fonctionnement du site. Merci de le lire attentivement avant tout premier apport.

L'association Abeille et Biodiversité est partie prenante dans ce projet avec la participation de plusieurs de ses membres comme référents compostage. Ils ont pour mission d'assurer la bonne utilisation des différents bacs, le retournement et la mise en maturation des déchets alimentaires ainsi que l'animation des événements organisés tout au long de l'année comme, par exemple, la distribution de compost. Pour que le site fonctionne, il faut un maximum de référents, si vous êtes intéressé par le projet, n'hésitez pas à nous rejoindre. Il faut compter 12 mois pour obtenir un compost mûr donc merci pour votre patience.

Cette expérimentation, si elle est concluante, sera développée sur d'autres sites dans le village. Dans le cas contraire, nous serons amenés à prendre les mesures nécessaires au bien-être des habitants de Caveirac.

# 10 ans en 2022 ! ça se fête !

En octobre 2022, le 6 octobre précisément, la médiathèque-ludothèque « La Communale » aura 10 ans. Et 10 ans ça se fête ! L'équipe de la médiathèque vous prépare un anniversaire festif et réjouissant.

En 2012, ce fut un projet phare de la mairie de Caveirac. La rénovation médiathèque-ludothèque a été portée et menée avec professionnalisme et brio par Aurélia Monfermé, alors élue dans l'équipe municipale de Monsieur Bergogne. Initialement, la bibliothèque se trouvait rue de la pépinière. Mme Landini avait accueilli les 1ers lecteurs depuis de nombreuses années. Puis en 2012, la bibliothèque s'est transformée en médiathèque-ludothèque et a ouvert ses portes le 6 octobre 2012 ! Les livres étaient toujours présents mais l'équipe municipale a voulu offrir des services supplémentaires. C'est comme cela que les DVD, les jeux, les CD sont venus rejoindre les livres sur les rayonnages.

La médiathèque a aussi vu le jour grâce à équipe énergique et motivée de bénévoles. Chacun et chacune a œuvré, avec les bibliothécaires, pour que cette ouverture soit réussie. 1 an et demi de travaux ont été nécessaires pour déménager la bibliothèque, rue de la pépinière, dans l'ancienne école, rue du chemin neuf. La cour de l'école accueille désormais tous les caveiracois qui veulent venir jouer, se rencontrer sous l'ombre rafraîchissante des arbres.

Pour cet anniversaire, Allison, Claire et Sophie soutenues par Axalia et toute l'équipe de bénévoles, vous préparent un mois d'octobre riche en surprises. Il y en aura pour tous les goûts : un loto revisité, un spectacle de contes, crée par la compagnie « Histoires de… » qui vous révèlera les secrets de la médiathèque, de la musique avec des artistes caveiracois. Vous pourrez aussi vous exercer dans des ateliers manuels, au cours d'apéro tchatches proposés par l'association Kimiyo. Vous pourrez également participer à la réalisation d'une exposition de photos « Faites-vous photographier avec votre livre préféré ! ».
Enfin l'équipe vous préparera des jeux de pistes surprises dans la médiathèque.

Surveillez la page Facebook de la mairie de Caveirac… dès la fin de l'été, vous retrouverez tous les détails de la programmation anniversaire.

# Développement économique tourisme

Agnès Ghelfi

## 1er SALON DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE et de L'INDEPENDANT

3 et 4 avril. (salle polyvalente)

Le public avait le choix entre plusieurs domaines : la vente de véhicule neuf et occasion, dépannage automobile à domicile, matériel bureautique, décoration d'intérieur, cuisine, plomberie, climatisation, matériel de nettoyage et même des gâteaux artisanaux et des auteurs…Ce salon destiné aux professionnels et aux particuliers a eu un succès mérité malgré les températures hivernales.

Organisé par l'UDG (Union des dirigeants gardois) et soutenu par la municipalité de Caveirac, de nombreuses entreprises et organisations : la CCI, la Capeb et des sponsors locaux.

**Enfin, une tombola a permis de récolter 770€, pour une belle action au profit de l'association « les oreilles d'Arthur » en vue d'une future opération chirurgicale.**

## Caveirac à l'honneur dans *le nouveau* GUIDE DU ROUTARD-GARRIGUES et COSTIERES de Nimes.

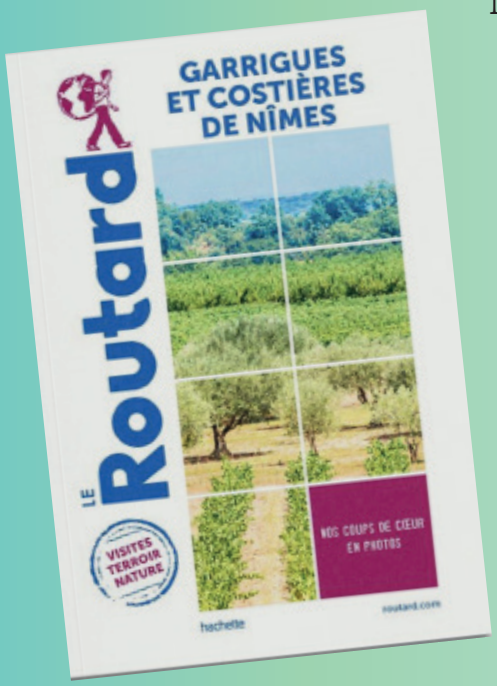


Une nouvelle collection vient d'être créée, tournée vers les nouvelles régions administratives qui ont souvent des identités très différentes.

D'où la nécessité de ces mini-guides qui mettent en lumière des mini-territoires.

C'est une invitation au « slow tourisme » : expérience nature, historique, gustative, sensorielle…

**Extraits**

« Caveirac, porte d'entrée de la Vaunage, solidement campée dans la plaine, révèle un patrimoine historique d'une richesse et d'une élégance inattendue. Pièce maitresse, son château du XVIIe, aujourd'hui l'hôtel de ville. »

« A voir, à faire : le Château de Caveirac, le chemin des Capitelles «

Ou acheter des bons produits : Les Halles de la Vaunage »

Ce guide est disponible en librairie (4.90€) il s'adresse aux touristes mais aussi à la population locale.

Isabelle Mazay

# Hommage à Lucie et Jean Boissier, Lucie et Samuel Boissier

***Le 8 mai 2022***, les habitants de Caveirac, les jeunes notamment, ont rendu hommage à une famille caveiracoise qui s'est illustrée pendant la seconde guerre mondiale : la famille Boissier.
La municipalité avec les Jeunes du CMJ et les élèves de Sophie Téna ont inauguré deux plaques commémoratives au pied du grand escalier du Château.

Les évènements de cette période proviennent en grande partie de la mémoire de Line Pelissier, Daniel Brunel, fille et petit-fils de Lucie et Jean Boissier et de Jean-François Boissier et Claude Damour, petits-fils de Lucie et Samuel Boissier.

Hippolyte Boissier marié avec Jeanne Reboul est cordonnier dans la rue des écoles actuelle. Ils ont plusieurs enfants dont les deux frères qui vont faire preuve de courage et d'abnégation : Jean et Samuel.

Jean Boissier et son épouse Lucie Paut ont reçu la médaille des Justes parmi les nations. Être reconnu Justes parmi les Nations par le mémorial Yad Vashem est la plus haute distinction civile de l'État d'Israël. Les Justes incarnent le meilleur de l'humanité mais ils considèrent n'avoir fait que leur devoir d'homme.
C'est lorsque les Allemands envahirent la Belgique en mai 1940, que dix-huit membres de la famille Szafran, s'enfuient d'Anvers en compagnie de plusieurs de leurs voisins et viennent se réfugier à Nîmes. Symcha szafran est accompagnée de sa mère, sa tante et sa jeune sœur Hilda. Le 25 août 1942, à la veille du déclenchement des grandes rafles dans les villes du sud de la France, Symcha, 17 ans à ce moment-là, est prévenu par Pierre Simon, son chef de troupe au sein des Éclaireurs israélites de France. Symcha ne parvient pas à convaincre sa mère, sa sœur et sa tante de la réalité du péril. Elles sont persuadées que l'on n'osera pas s'en prendre aux femmes.

Pierre Simon emmène Symcha chez les Boissier, viticulteurs à Caveirac avec qui il commercialise le vin. Il peut alors s'y cacher. Les vendanges battaient leur plein. Ils présentèrent le jeune Juif comme un cousin, étudiant à Paris, qui venait travailler dans les vignes jusqu'à la rentrée.
Symcha Szafran est traité comme un membre de la famille. Il reçoit même le diminutif de Jimmy.
Jean et Lucie Boissier donnent une fausse carte d'identité à Jimmy. Ils le le confient ensuite au pasteur du village, le pasteur Saint-Martin, qui l'envoie chez Maurice et Hélène Puech, à Cruviers Lascours. Puis au début du mois de janvier 1943, il faut trouver une autre cachette. Ce sera chez les cousins des Puech, Elie et Eva Guiraud, à Lasalle. En avril 1943, Jimmy décide d'accompagner les deux fils Guiraud qui rejoignent un groupe de résistants de la région. Jimmy décide d'en faire de même et rejoint les FFI.
A la libération, il rejoint Anvers. Il ne reverra pas sa mère Sara et sa sœur Hilda, elles avaient été déportées dès le 7 septembre 1942 pour Auschwitz. Il se marie à une jeune juive polonaise Hélène et prend l'engagement de revenir chaque année dans le Gard. Il fait obtenir la médaille des Justes aux trois couples qui l'ont accueilli.

De nombreuses personnes ont été protégées par les Boissier. Ils procuraient des papiers d'identité modifiés, des cartes d'alimentation, des faux tampons.

Ceux qui, vingt ans plus tard, ont écrit leur témoignage de reconnaissance, parlent de Papa Boissier, Maman Boissier, même simplement de «chère maman».
L'un d'eux exprime ainsi ce que pour lui étaient les Boissier : « J'ai appris ce qu'était l'hospitalité. Ils ont ouvert, non seulement leur porte, mais aussi et surtout celle de leur cœur qui était grand… ».

***Lucie et Samuel Boissier ont fait preuve d'un grand courage et de générosité.***

Samuel est agriculteur, il s'occupe du moulin à huile et fait le commerce de produits agricoles. Lucie quant à elle est lavandière et élève leurs sept enfants. Dans leur maison du centre du village, rue de l'église, ils vont cacher pendant plus d'un an et demi un jeune Autrichien Rodolphe qui a déserté l'armée allemande nazie. Il faut savoir que leur voisin d'en face n'est autre qu'un cordonnier SS qui travaille pour équiper le bataillon de l'armée allemande de la région. Mais toute la famille fait le nécessaire pour préserver cet Autrichien. Parfois il doit se cacher dans le mazet familial, c'est alors que les filles de Samuel lui apportent de quoi manger.

Malheureusement, ce soldat autrichien est arrêté à Nîmes et la famille Boissier est en danger. C'est alors qu'un gendarme de Calvisson envoie son fils en vélo pour prévenir la famille à Caveirac. Il lui cache dans ses vêtements un mot leur indiquant de fuir.

C'est ce que fait la famille de Samuel le jour même ; les parents et leurs enfants prennent le bus pour Alès puis se rendent au Plantier où toute la famille sera hébergée jusqu'à la fin de la guerre chez la famille Teissier.

Tout comme pour la famille de Jean, des liens vont se poursuivre durant de longues années où certains membres de la famille de Samuel iront en Autriche. Ce soldat qui était fils unique a fondé une famille nombreuse de 9 enfants qui lui rappelait tant la famille de Lucie et Samuel qui l'avait accueilli autour de la grande table familiale.

A Caveirac, d'autres personnes se sont également illustrées pendant cette période : il y a Fernand Eyraud, Edmond Nouis, Gérard Encontre (fils du docteur de l'époque à Caveirac ), Mme Michel, sœur du Pasteur André Roux, Mr Combes, Line Boissier et son frère Alfred Boissier et le Pasteur Brée de Caveirac, Juste des Nations. Il est certain que d'autres Caveiracois ont participé à cette résistance, ils sont associés à cet hommage.

La présence des descendants de la famille Boissier, Vévette et Guy les enfants (avec une pensée pour Roberte), les petits-enfants, les arrières petits-enfants a rendu ce moment inoubliable pour les nombreux Caveiracois présents.

Cet hommage veut mettre à l'honneur ceux qui au péril de leur prore vie ont sauvé des personnes en danger en toute humilité, discrétion et modestie.

# Agenda

**18 Juin**
Jazz Espace Simone Enriquez
organisé par Je, tu, il, nous

**26 juin** :
Festival de chorales
organisé par le Lions Club
Espace Simone Enriquez

**27 juin :**
Echanges culturels avec MAYOTTE
danses folkloriques

**1 er juillet** :
marché nocturne

**2 Juillet**
Contes sous les étoiles

**9 juillet** :
Concert de musique cubaine

**13 au 17 Juillet :**
Fête nationale, Fête votive

**24 Août**
Cinéma en plein air
aux arènes

**27 Août :**
Marché nocturne avec animation musicale

**3 Septembre**
Forum des associations
Braderie des commerçants

**11 Septembre**
Journée américaine

**17 Septembre**
Journée du patrimoine

**2 Octobre**
Bourse aux jouets

**Octobre 2022**
10ème anniversaire Médiathèque

**9 Octobre**
Octobre rose - Exposition : voitures anciennes

**12 Novembre**
Repas républicain

**10 et 11 Décembre 2022**
Marché de Noêl
Salon du livre

**17 Décembre 2022**
La pastorale

***Pour davantage de précisions, s'informer sur le site de la mairie.***

# Festivités

Weekend Pascal le 17 et 18 Avril : Omelette géante pour les «grands» et chasse aux œufs pour les petits ...et des taureaux pour le bonheur de tous !

## Rétrospective

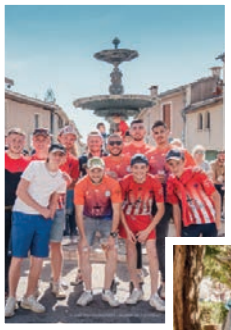

Le marché de Noël avait investi tous les espaces du château et permettait de faire découvrir notre beau patrimoine pour acceuillir la magie de Noël, avec un large choix d'exposants et de produits...

Les enfants ont pu profiter d'un atelier de maquillage, de toboggans
et même de la visite du Pére Noël !!!
(400 personnes par jour sont venues visiter ce marché)

## GROUPE MAJORITE

Cette tribune va permettre d'apporter un éclairage sur plusieurs points au travers d'éléments factuels qui rétablissent la réalité des faits à des propos souvent déformés ou mal rapportés par les différents canaux.

Concernant le contournement de Nîmes, Jean-Luc CHAILAN, Maire de notre commune, est le seul à avoir voté avec son conseil municipal contre ce projet à Nîmes Métropole car notre volonté est avant tout de préserver notre patrimoine naturel et notre cadre de vie.

Si certains s'inquiètent des programmes immobiliers en cours, il faut préciser que ceux-ci ont été actés par la précédente municipalité :

- Lotissement Chemin de Bernis : permis d'aménagement déposé le 26 juin 2019 et accordé le 17 septembre 2019

- Immeuble Avenue du Chemin Neuf : permis de construire déposé le 1er Octobre 2018 et accordé le 23 mai 2019.

Plusieurs élus de l'opposition actuelle étaient aux affaires et ont lancé ces projets, dont l'ancienne vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Nîmes-Métropole, déléguée à l'Habitat et la Politique de la Ville.

Il est donc étonnant de voir l'opposition s'en inquiéter maintenant.

Si certains Caveiracois s'interrogent sur l'impact potentiel sur nos services publics de l'arrivée de nouveaux habitants liée aux projets urbains, la réalité d'aujourd'hui est qu'une classe élémentaire va fermer à la rentrée 2022. Et il est à craindre qu'une autre ferme à la rentrée 2023.

Un projet pour l'avenir concerne la réalisation de 83 logements (et non 100, sous couvert de l'acceptation des administrations centrales) à la Grande Olivette, dont 30 à vocation sociale. La commune a des carences en nombre de logements sociaux et se voit infliger une amende de 56 000 € cette année. Que pourrions-nous faire de cette somme ? Mieux subventionner les associations ? Réaliser une aire de jeux pour les enfants ? Accueillir des animations de qualité ? Aménager le Parc ? Sans action volontariste de la municipalité, et comme l'avait annoncé le Préfet précédent, cette carence peut présenter un autre risque : La reprise automatique par le préfet du droit de préemption urbain de la commune pour la réalisation de logements sociaux.

Afin que la commune conserve la compétence sur l'urbanisme de notre village, il est indispensable de prévoir cette tranche de logements sur la grande olivette. Dans un esprit de démocratie participative, de très nombreuses commissions municipales ont lieu au sein desquelles les projets sont débattus, argumentés avec des dossiers, et en présence de toutes les listes d'élus.

Nous constatons, et regrettons simplement que les oppositions, deux ans après les élections, ne soient toujours pas dans le travail collaboratif pour l'avenir de Caveirac.

De façon générale, notre municipalité dépense énormément d'énergie et de moyens à gérer des décisions antérieures dont elle n'est nullement responsable, et malgré cela continue de travailler, d'innover et de proposer des projets de qualité pour le bien-être de tous les Caveiracois.

**J'AIME CAVEIRAC**

## GROUPE OPPOSITION

Etre dans l'opposition c'est savoir être constructif aussi ! C'est pour cette raison que j'ai voté comme le conseil municipal contre le contournement ouest. Ce contournement va détruire 14km de garrigue avec tout ce que cela comporte, disparition de notre patrimoine, notre flore notre faune, nos clapas, notre poumon vert, et surtout l'inutilité de tout ce chamboulement écologique qui ne soulagera pas notre CD40, je me battrais jusqu'au bout !
J'ai participé avec certains élus et Caveiracois et l'association bio et diversité à la journée de Caveirac propre apprendre à trier ses déchets.
Je vote aussi pour des projets cohérents et qui pour certains étaient dans notre programme.
Par contre je reste vigilante, j'ai voté contre les futurs projets de logements au bas des ramias.
Trop de concentration de constructions à l'entrée de notre village détruirait notre image, et les équipements de la commune devront suivre. (écoles, réseaux …..)Cela a un coût.
Contre l'échange avec la commune de Mamoudzou sur Mayotte. Je ne vois pas l'utilité de cet échange, une commune de 71 000 habitants avec Caveirac 4200 habitants, les structures ne sont surement pas les mêmes et le pays qui fait parti de la France est beaucoup trop éloigné.
J'ai apporté des réserves au vote du budget primitif, pour maintenir l'équilibre, il faudrait que nous ayons les mêmes recettes, ce qui n'est pas le cas.
Je suis une élue d'opposition crédible et efficace, à votre écoute et service.
Bonne fin d'année scolaire à tous nos enfants petits et grands, et bonnes vacances méritées à vous tous pour un bel été !

**CAP CAVEIRAC**

Les nombreux atouts de Caveirac en font, depuis plusieurs années, une des communes de l'agglomération Nîmoise les plus recherchées. Un cadre de vie préservé qu'il est plus que jamais nécessaire de défendre. La multiplication des projets de construction nous inquiète, ils vont considérablement changer le visage de notre village : destruction d'habitats remarquables le long de la départementale, projet de 100 logements sur le bas des Ramias, sans oublier le contournement ouest de Nîmes qui va avoir un réel impact sur nos déplacements quotidiens et notre patrimoine naturel. Caveirac va voir son nombre d'habitants augmenter fortement. Mais nos équipements sont-ils prévus pour cela ? L'école pourra-t-elle accueillir plus d'enfants ? Nos structures routières sont-elles adaptés à un flux plus important ? Nos équipements sportifs et culturels pourront-ils satisfaire le plus grand nombre ? Nos moyens de transports en commun et de déplacements doux seront-ils à la hauteur ? Être à la tête d'une commune, c'est aussi prévoir et construire un avenir durable pour nos enfants. Nous avons défendu un projet : celui d'imaginer le Caveirac de demain, à votre écoute. La nomination d'une 1ère adjointe ayant pour délégation, entre autres, la démocratie participative, était pour nous un signal fort : en faire une priorité. Malheureusement, après deux années, la majorité semblent avoir oublié ses promesses. Vous pouvez compter sur nous pour continuer à défendre le Caveirac que nous aimons.

**IMAGINE CAVEIRAC**

# Mariages

COCCALLOTTO Pascal et GOURDON Cindy
14 mai 2022

KOZIK James et VINGAT BOISSY Elisa
21 Décembre 2021

SOULE Jean-Baptiste et PERDRO Manon
26 Mars 2022

CHERFAOUI Mohamed et JAOUANI Hayat
21/05/2022

# Naissances

CEREZO FABRÉ Diego
14 Octobre 2021

SCOLARI BOULAHFA Rita
1 décembre 2021

FONTANILLE Antonin
26 Décembre 2021

MAZET Lise
27 Décembre 2021

DUSSAUT Charline
14 Mars 2022

PARISEL Maxime
20 Avril 2022

# Décès

CROMER Jean-Pierre
13 novembre 2021

NOGARET André
23 novembre 2021

CANO Didier
11 décembre 2021

AUDIGER Claude
16 décembre 2021

BILLANGE (née MASSON) Simone
10 janvier 2022

JACQUEL Serge
21 janvier 2022

KIRCHDOERFFER Marc
31 janvier 2022

GAUSSENT Emilie (née SABATIER)
1er février 2022

DAILLY Nelly
9 février 2022

VEDEL Georges
18 mars 2022

COMTE Bernard
26 mars 2022

DELBOSCO Louis
6 avril 2022

Caveirac Magazine

**Directeur de la publication** : Jean-Luc Chailan
**Rédactrice en chef** : Agnès Ghelfi
**Rédaction** : Isabelle Mazay, Agnès Ghelfi, Florence Dussaut, Marc Servile, Cyrille Guerre, Catherine Lapierre, Guillaume Baragnon, Pascal Miard, Odile Giovannelli, Abdel Ben Ammar
**Crédit Photographie** : Isabelle Mazay, Florence Dussaut, Marc Servile, Guillaume Baragnon, Pixabay, Valérie Marinaro, Agnès Ghelfi, Aurélie Demet, Claire Boulicaut, Alexandre Mazzocco, Famille Boissier, Pascal Miard, Les francas
**Création et mise page** : CraftCréations Caveirac 06 28 33 02 53 http://graphistecraftcreations.com
**Impression** : Une Comm'Unik 26 Avenue du chemin neuf 30820 Caveirac 09.52.72.59.43 unecommunik@gmail.com

# Pensez à vous inscrire sur le registre d'urgence

## • COMPRENDRE

CANICULE

**Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :**

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

**Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.
Téléphone : 32 50 (0,34€/minute)
Internet : www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?
Composez le 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)
ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule

# La canicule et nous...

COMPRENDRE ET AGIR

## les gestes essentiels

## • COMPRENDRE

CANICULE

**Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.**

### Personne âgée

### Enfant et adulte

## • AGIR

CANICULE

### Personne âgée

**Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...**

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

### Enfant et adulte

**Je bois beaucoup d'eau et ...**

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.